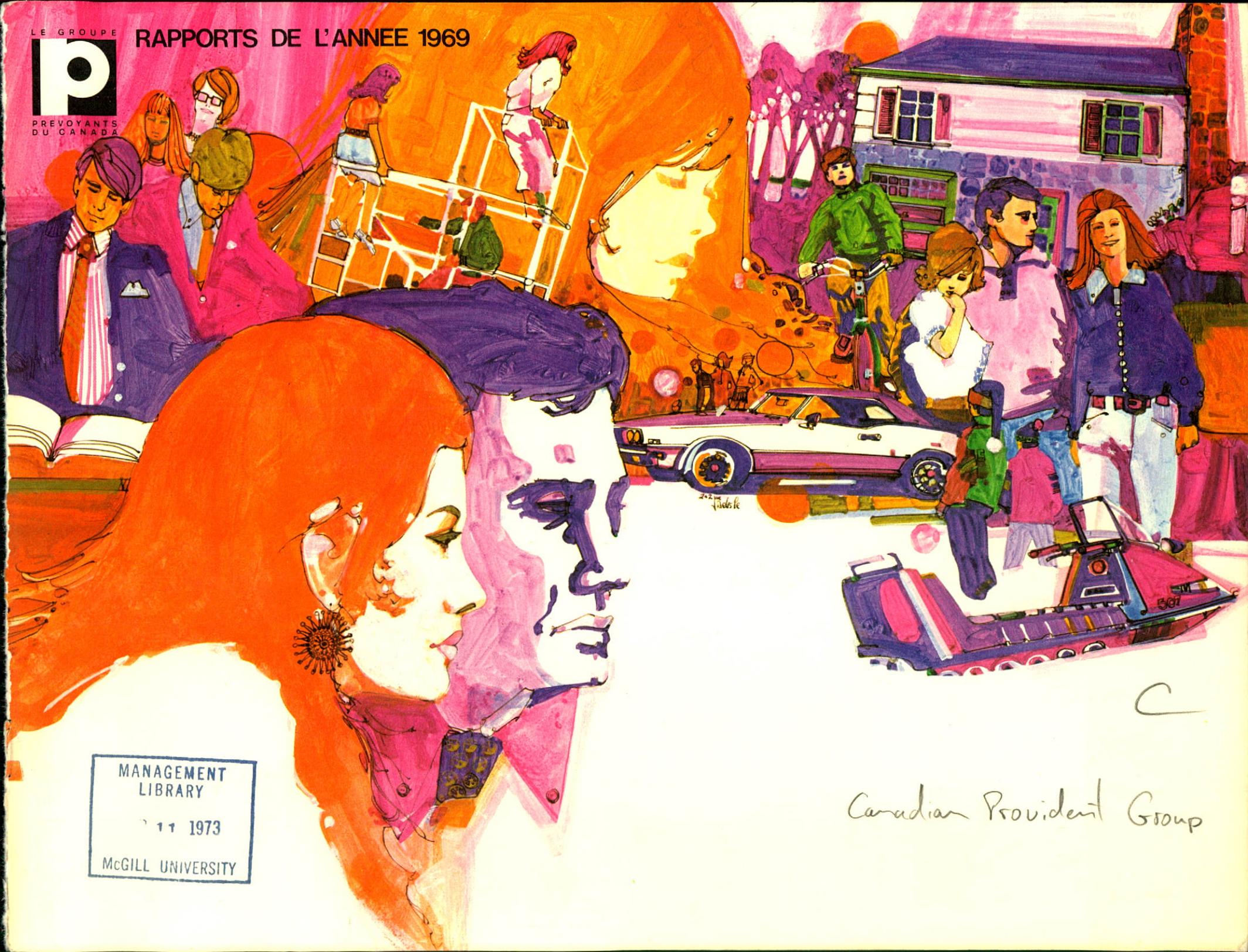


LE GROUPE

RAPPORTS DE L'ANNEE 1969



PREVOYANTS
DU CANADA



MANAGEMENT
LIBRARY
11 1973
MCGILL UNIVERSITY

C
Canadian Provident Group



table des matières

Conseils d'administration 3

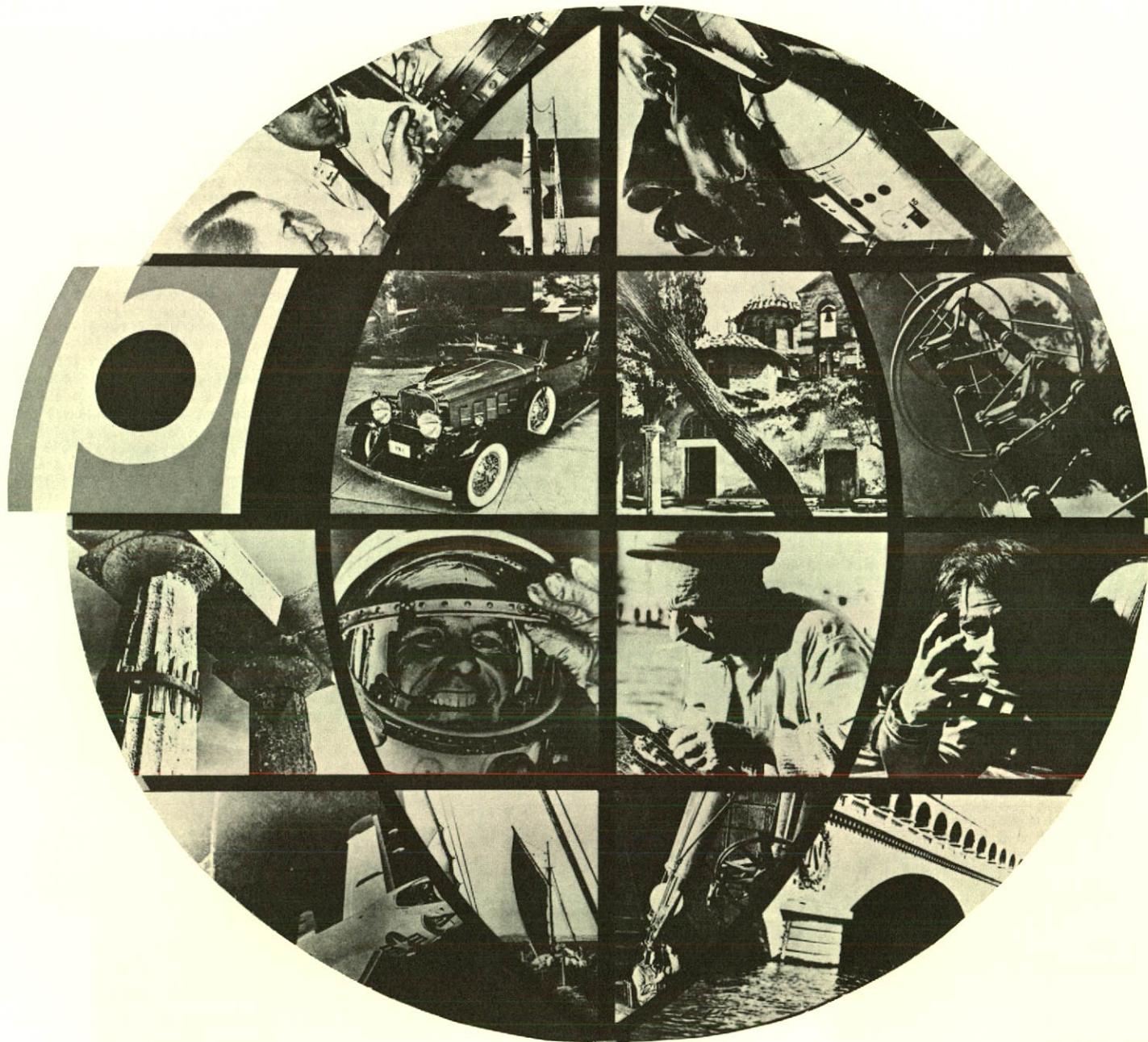
Lettre du président 4

Assurance-vie 6 à 11

Fonds de pension 12 - 13

Assurance générale 14 à 21

Bureaux régionaux 22 - 24



conseils d'administration

Les Prévoyants du Canada

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Hon. Jules-A. Brillant, C.B.E.,
Rimouski

PRÉSIDENT

*Marcellin Tremblay, Montréal

ADMINISTRATEURS

**Hon. Edouard Asselin, Montréal
Roger-L. Beaulieu, Montréal
Lorenzo Brisson, Chicoutimi
Raymond Côté, Québec
**Bernard Couvrette, Montréal
**Pierre Des Marais II, Montréal
Paul DesRochers, Québec
François Lajoie, Trois-Rivières
**Alphonse Riverin, Québec
*Serge Rocheleau, Montréal
*Lavery Sirois, Québec
**Adrien Tremblay, Québec
*Lorne-C. Webster, Montréal

*Membres du Comité Exécutif
**Représentants des détenteurs
de polices à participation

Les Prévoyants du Canada Assurance Générale

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Alphonse Proteau, Québec

PRÉSIDENT

*Marcellin Tremblay, Montréal

ADMINISTRATEURS

Hon. Edouard Asselin, Montréal
Roger-L. Beaulieu, Montréal
Jean-Marie Chabot, Montréal
Raymond Côté, Québec
Paul DesRochers, Québec
André Lagarde, Montréal
Alphonse Riverin, Québec
*Serge Rocheleau, Montréal
*Lavery Sirois, Québec
*Adrien Tremblay, Québec
*Lorne-C. Webster, Montréal

La Personnelle, Compagnie d'Assurance

PRÉSIDENT

*Marcellin Tremblay, Montréal

ADMINISTRATEURS

Paul DesRochers, Québec
Alphonse Proteau, Québec
*Serge Rocheleau, Montréal
*Adrien Tremblay, Québec
*Lorne-C. Webster, Montréal



extrait de l'allocution du président à l'assemblée annuelle

MARCELLIN TREMBLAY

Le but d'une organisation comme la nôtre est d'offrir au public une gamme de produits et de services de qualité qui couvrent l'ensemble des risques financiers auxquels nous sommes tous exposés, qu'il s'agisse des risques inhérents à la personne, tels que le décès, les accidents, la maladie, la retraite, ou des risques qui menacent nos biens, que ce soit l'incendie ou tout autre genre d'accident, ou encore de l'infinité des risques découlant de la responsabilité civile.

C'est un programme ambitieux qui nous ouvre un champ d'activité très étendu. La diversité de nos opérations peut avoir l'inconvénient de nous obliger à orienter nos efforts dans plusieurs sens à la fois plutôt que de les concentrer dans un seul secteur, mais nous croyons que cette conception globale de la sécurité financière est conforme au désir du public, qui souhaite traiter ses affaires d'assurance comme un tout. La capacité de payer des primes a ses limites pour tout individu, il faut donc chercher à donner le maximum de sécurité financière pour la somme totale de primes qu'un même assuré peut verser. Vus de cette façon, il nous paraît évident que les services d'assurance-vie et

d'assurance générale intégrés répondent mieux au besoin d'équilibre recherché par la clientèle. Nous croyons tellement à cette conception que nous songeons à faire un pas de plus dans la même direction en entrant dans le secteur de l'épargne par la voie des fonds mutuels.

Il est probable, comme cela se pratique aux États-Unis et dans des provinces canadiennes, que les assureurs seront autorisés prochainement à vendre des fonds mutuels. Dès que la législation le permettra, nous avons l'intention d'explorer ces nouvelles avenues, en vue de compléter les services financiers que nous offrons déjà.

Au cours de l'année 1969, La Compagnie Diversifiée St-Laurent s'est portée acquéreur d'un bloc d'actions qui lui confère le contrôle du Groupe Prévoyants du Canada. L'objectif de cette compagnie, tel que défini par son président du conseil et principal actionnaire, M. Lorne-C. Webster, est de constituer un ensemble de services financiers qui devraient comprendre l'assurance-vie, l'assurance-générale, les fonds mutuels, les conseils en matière de placements et autres services financiers. La nomination récente de M. John-G. Ireland, actuaire, à la présidence de cette compagnie, révèle clairement des intentions qui concordent en tout

point avec le but poursuivi par le Groupe Prévoyants du Canada.

Vous constaterez, à la lecture des états financiers établis au 31 décembre 1969, que chacune de nos compagnies a marqué des progrès au cours de l'année dernière.

Les Prévoyants du Canada (assurance-vie) ont réalisé un excédent des revenus sur les dépenses de \$545,000, excédent dont les assurés ont profité largement. Je suis heureux d'annoncer également à nos actionnaires qu'un dividende de \$0.15 par action a été déclaré. Il n'y a aucun doute que les possibilités de croissance de cette branche de nos opérations sont bonnes; de l'avis des analystes financiers, par suite de l'accroissement de la population et de l'élévation du niveau de vie, la demande d'assurance-vie se maintiendra et devrait même augmenter. La mise en vigueur de l'assurance-maladie gouvernementale, le 1er juillet 1970, nous forcera à nous adapter à une nouvelle situation, mais nous croyons que nos services seront quand même requis pour compléter le programme de l'État.

Les Prévoyants du Canada — Assurance Générale et La Personnelle, Compagnie d'Assurance, ont réalisé un revenu net consolidé de \$549,000. Ces résultats nous ont permis

de déclarer un dividende à nos actionnaires de \$0.50 par action, payable trimestriellement. Le développement rapide de cette branche de nos opérations nous incite à envisager l'augmentation du capital-actions, pour nous permettre de faire face à l'expansion.

Nous croyons que l'industrie de l'assurance générale mérite une meilleure attention de la part des investisseurs canadiens. Il importe, dans un pays développé comme le nôtre, de voir s'implanter solidement un plus grand nombre de compagnies canadiennes. Au cours de l'année 1968, il s'est versé au Canada un milliard huit cent millions de dollars de primes d'assurances générales, dont seulement 45% ont été confiées à des compagnies canadiennes (36% seulement dans la branche incendie). Nous nous croyons justifiés de vouloir prendre plus d'expansion dans ce secteur vital de l'économie moderne.

Permettez-moi enfin de remercier mes collègues du Conseil d'Administration pour leur appui soutenu, de même que tout notre personnel, nos représentants et nos courtiers pour leur excellente collaboration.

Le Président

assurance-vie

Direction

Marcellin Tremblay
Président

Adrien Tremblay
Vice-Président et Trésorier

Roger Décary, C.A.
Directeur Général

Jean-Marc Morel, A.S.A.
Directeur Général adjoint

Claude Beauvais, LL.L.
Secrétaire et Conseiller juridique

Jacques Pelletier, A.S.A.
Actuaire

Jacques Beauchemin, C.A.
Contrôleur

Jean-Charles Brunet
Surintendant des Agences

Gilles Nadeau
Surintendant, Assurance collective

Jean-Paul Guilbeault
Surintendant, Lignes personnelles

Léo Potvin
Directeur des Rentes

André Fortin
Directeur du Planning

Guy Huard, C.R.I.
Directeur du Personnel

Denis St-Jacques, F.I.C.A.
Directeur, Service de l'Actuariat

Gaëtan Morin, B.Comm., M.B.A.
Directeur du Marketing

Jacques Blais
Vérificateur interne

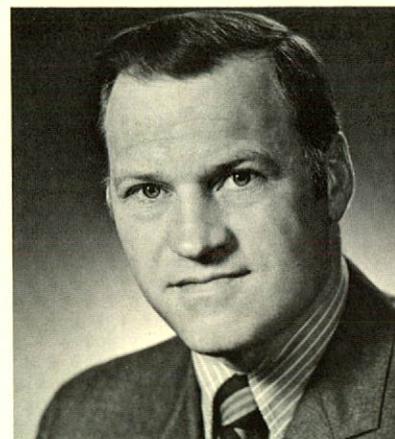
François Léger, M.D., F.R.C.P.(c)
Jacques Léger, M.D., Ph.D.
Médecins consultants

Faits saillants — 1969

Actif	\$ 34,791,265
Revenus	\$ 11,062,264
Taux de rendement	6.4%
Primes 1ère année	\$ 1,182,478
Nouvelles assurances	\$ 60,104,000
Assurance en vigueur	\$564,079,000

commentaires du directeur général sur les opérations

ROGER DECARY



Je vous soumetts ci-après quelques commentaires sur les états financiers de la Compagnie; ces commentaires devraient vous aider à mieux apprécier les problèmes et les résultats de notre année 1969.

Ventes

Dans le domaine de l'assurance-vie ordinaire et des rentes, le revenu de primes est sensiblement le même que l'an dernier; nous n'anticipons pas d'augmentation marquée dans l'avenir immédiat, ce qui devrait nous permettre de continuer à affermir les surplus de la Compagnie. Cependant, il faut noter que notre revenu de primes de première année pour tous les genres d'assurance (individuelle et collective), à l'exception des primes uniques, a augmenté de 13% en 1969, pour atteindre \$1,182,478.

Vers la fin de l'année, nous avons constitué un fonds séparé qui sera principalement disponible pour les régimes de pension collectifs. Ce fonds a un portefeuille d'actions de plus de \$190,000 au 31 décembre 1969;

tenant compte des demandes de renseignements reçues, nous croyons que cette initiative aura du succès auprès de notre clientèle.

Le développement majeur effectué au niveau des ventes en 1969 fut notre entrée dans le domaine du groupe-association. Les Prévoyants du Canada offrent maintenant à certains groupes homogènes un service complet d'assurance-vie et d'assurance-invalidité par l'intermédiaire d'une équipe de spécialistes dans ce domaine. Parmi nos groupes assurés, nous pouvons citer les associations suivantes: la Fédération des Omnipraticiens de la Province de Québec; le Collège des Pharmaciens de la Province de Québec; les Pharmacies Universelles; l'Association des Pharmaciens Détaillants de la Province de Québec; l'Association des Détaillants en Alimentation; l'Association Professionnelle des Boulangers de la Province de Québec; l'Association des Enseignants Franco-Ontariens.

L'avènement de l'assurance-santé d'État aura sans doute des répercussions sur notre revenu de primes accident et maladie en 1970, mais l'augmentation des ventes selon

la formule groupe-association ainsi que les nouveaux modes d'assurance-invalidité que nous offrons devraient compenser la diminution. D'ailleurs, nous attendons de connaître les modalités du plan gouvernemental pour offrir des bénéfices qui combleront les besoins d'assurance-maladie collective de nos assurés.

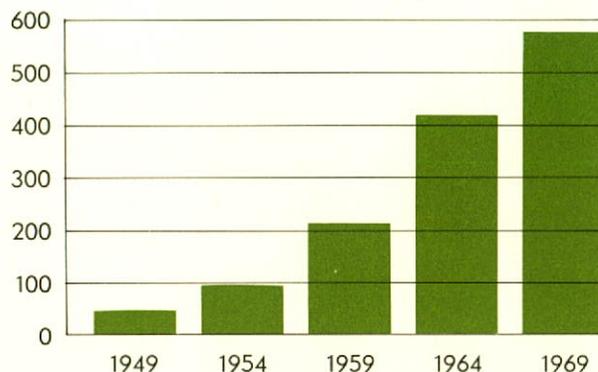
Prestations d'assurance

Les versements aux assurés ou aux bénéficiaires se sont totalisés à \$4,722,108, soit une augmentation de \$465,459. De ce montant, \$1,700,728 furent versés aux bénéficiaires en prestations de décès alors que \$3,016,380 furent versés aux assurés.

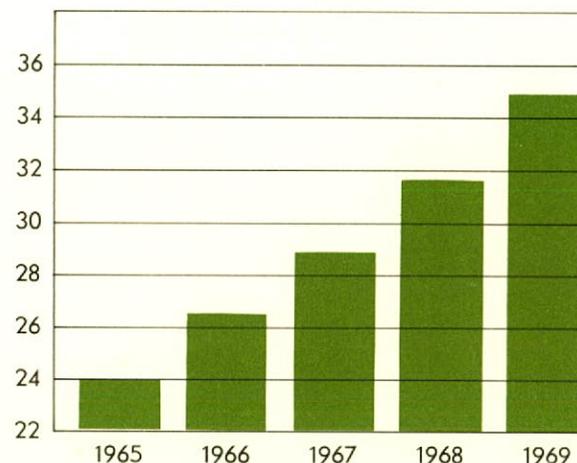
Réserve mathématique

L'augmentation de la réserve mathématique de 1969 est un peu inférieure à celle de l'an dernier parce que nous avons encaissé

Assurance en vigueur en millions \$



Actif en millions \$



\$300,000 de moins en primes uniques et parce qu'une partie de la réserve fut transférée au fonds séparé.

Dépenses

Malgré le climat inflationniste dans lequel nous vivons, les tarifs de nos primes d'assurance-vie n'ont pas augmenté. Cela est dû en partie à un contrôle efficace de nos dépenses à tous les niveaux, à une mécanisation très poussée et à la création de services communs avec l'assurance générale. Les dépenses du siège social et des agences se chiffrent à \$2,787,714, soit une augmentation de moins de 2% par rapport à l'année précédente.

Revenu de placements

Le revenu de placements montre une augmentation de \$284,184; il atteint \$2,106,406. Le taux de rendement net des placements, après déduction des dépenses afférentes, est passé de 6.06% à 6.4%.

Excédent des revenus sur les dépenses

L'excédent des revenus de l'année sur les dépenses et les appropriations s'est élevé à \$545,200, soit une augmentation de \$126,311 sur le chiffre correspondant de l'année précédente. Un montant de \$234,365 sera versé aux détenteurs de polices participantes, alors que \$60,000 est porté au compte des actionnaires en prévision d'un dividende de \$0.15 l'action. Le solde de \$250,835 s'ajoute au surplus non réparti de la Compagnie.

La nouvelle loi de l'impôt fédéral sur le revenu ne nous affecte pas pour le moment, mais cette situation n'est que temporaire. Nous prévoyons que l'an prochain nous aurons des impôts à payer au gouvernement fédéral sur les revenus de placements; quant à l'impôt sur les profits, nous ne prévoyons pas devoir en payer au cours des trois prochaines années.

Croissance de l'actif

Au 31 décembre 1969, l'actif s'élevait à \$34,791,265; il avait augmenté de \$3,289,485, soit de 10.4% au cours de l'année. Nos prêts hypothécaires représentent environ 50% de nos placements alors que les actions y figurent pour 17.7% et les obligations pour 24%. Les prêts sur polices ont augmenté de 13.7% en 1969; ils s'établissaient à \$2,027,636 à la fin de l'exercice.

Personnel

Dans toutes les sphères d'activité, les mots compétence, spécialisation, recyclage sont à la mode. Chez nous, chacun s'efforce de donner à ces termes une valeur d'efficacité. Nous encourageons notre personnel à poursuivre des études variées. Nos nouveaux représentants s'inscrivent aux cours de vente de l'Association des Assureurs-Vie; des employés du siège social suivent les cours d'administration offerts par L.O.M.A. (association vouée à la formation du personnel des entreprises d'assurance-vie); d'autres suivent des cours de spécialisation dans les universités et les Cégeps. Nous favorisons ces études par tous les moyens à notre disposition; c'est une de nos façons de manifester à notre personnel notre appréciation de sa collaboration et de ses ambitions.

sommaire des opérations

état du surplus au 31 décembre

	1969 \$	1968 \$
Revenus		
Primes	8,871,152	8,740,448
Intérêts et dividendes	2,106,406	1,822,222
Profits sur réalisation de placements	25,442	25,950
Fonds de retraite des employés, contributions totales	59,264	78,011
	<u>11,062,264</u>	<u>10,666,631</u>
Dépenses		
Prestations d'assurance	4,722,108	4,256,649
Appropriation		
– à la réserve mathématique	2,855,981	3,099,843
– fonds de retraite des employés	(76,396)	54,399
Dépenses du siège social	1,566,220	1,500,223
Dépenses des agences	1,221,494	1,251,509
Virement à la réserve sur placements	35,836	
Réduction de la valeur aux livres d'actions		85,119
Versements au fonds séparé		
– rentes collectives	106,239	
– fonds de retraite des employés	85,582	
	<u>10,517,064</u>	<u>10,247,742</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (note)	<u>545,200</u>	<u>418,889</u>
Appropriation de l'excédent des revenus sur les dépenses		
Dividendes aux détenteurs de polices participantes	234,365	202,171
Virement au compte des actionnaires	60,000	
Virement au surplus non réparti	250,835	216,718
	<u>545,200</u>	<u>418,889</u>

NOTE : L'excédent des revenus sur les dépenses pour l'année n'est pas imposable selon les dispositions de la loi de l'impôt fédéral sur le revenu.

	1969 \$	1968 \$
Solde au début de l'année	1,525	1,525
Appropriation de l'excédent des revenus sur les dépenses	60,000	
	<u>61,525</u>	<u>1,525</u>
Provision pour impôt provincial sur le revenu	7,200	
Solde à la fin de l'année	<u>54,325</u>	<u>1,525</u>
Etat des surplus non répartis		
Solde au début de l'année	666,341	449,623
Appropriation de l'excédent des revenus sur les dépenses	250,835	216,718
Solde à la fin de l'année	<u>917,176</u>	<u>666,341</u>

bilan au 31 décembre

Actif	1969 \$	1968 \$
Obligations		
Canada et provinces	4,907,389	3,152,914
Corporations municipales et scolaires	1,019,189	1,070,734
Services publics	593,120	384,401
Autres corporations	1,585,157	1,049,701
	<hr/>	<hr/>
	8,104,855	5,657,750
Actions privilégiées et ordinaires	3,121,937	1,924,632
Actions dans une compagnie filiale	2,819,313	3,061,537
Prêts hypothécaires	16,771,282	17,062,641
Prêts sur polices	2,027,636	1,782,735
Certificats de dépôts	750,000	800,000
	<hr/>	<hr/>
Total des placements	33,595,023	30,289,295
Immeubles	41,244	83,880
Encaisse	234,003	380,976
Intérêts courus sur placements	301,632	287,923
Primes à recevoir	418,240	452,694
Autres actifs	7,073	7,012
Fonds séparé (composé surtout d'actions)	194,050	
	<hr/>	<hr/>
	<u>34,791,265</u>	<u>31,501,780</u>

Signé au nom du Conseil d'Administration
Marcellin Tremblay, Lorne C. Webster, administrateurs

rapport des vérificateurs aux actionnaires

Montréal, ce 9 février 1970

Nous avons examiné le bilan de Les Prévoyants du Canada au 31 décembre 1969 et les états du compte des actionnaires, des surplus non répartis et des revenus et dépenses pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des méthodes comptables et les sondages des livres et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

La réserve mathématique est montrée au chiffre certifié par l'actuaire de la compagnie. La valeur aux livres des placements est conforme à la base autorisée par le surintendant des assurances de la province de Québec.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1969, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'année terminée à cette date, conformément aux usages comptables particuliers aux lois de l'assurance de la province de Québec, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

McDonald, Currie & Cie
Comptables agréés

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés

Passif	1969 \$	1968 \$
Réserve mathématique Ce montant avec les intérêts et les primes à venir servira à assurer le paiement des obligations futures de la compagnie envers les assurés	29,742,238	26,886,257
Provision pour réclamations en cours de règlement ou non rapportées Montants laissés en dépôts par les assurés ou leurs bénéficiaires	1,040,274	1,137,376
Primes payées d'avance	1,100,009	998,990
Provision pour dividendes aux assurés	12,223	17,107
Fonds de retraite des employés	247,138	230,199
Impôt sur le revenu et autres taxes	830,553	906,949
Autres passifs	15,489	42,009
Fonds séparé	251,954	265,027
	194,050	
	<u>33,433,928</u>	<u>30,483,914</u>
Capital-actions		
Autorisé : 1,000,000 d'actions de \$1.00 chacune		
Souscrit et versé : 350,000 actions	350,000	350,000
Compte des actionnaires	54,325	1,525
Réserve sur placements	35,836	
Surplus non répartis	917,176	666,341
	<u>34,791,265</u>	<u>31,501,780</u>

les prévoyants du canada "fonds de pension"

Conseil de surveillance

M. le Juge Jean-Paul Verschelden,
président

L. J. S. Deschamps, secrétaire

Henri Gauvin

Stephen Langevin, M.D.

Léonce Lévesque, notaire

Hon. Sénateur Thomas Vien, C.P., C.R.

État du compte de capital	1969 \$	1968 \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	9,994,373	10,135,233
REVENUS		
Cotisations	324,914	329,750
Intérêts et dividendes	644,308	673,789
Profits (pertes) sur réalisations de placements	(2,279)	18,601
	966,943	1,022,140
	10,961,316	11,157,373
DÉPENSES		
Paiements aux détenteurs des certificats de rentes	962,778	976,380
Frais d'administration	96,173	96,999
Intérêts sur emprunts	204	35,687
Taxes et licences	3,030	2,878
Réduction de la valeur aux livres d'actifs		51,056
Virement à la réserve sur placements	11,222	
	1,073,407	1,163,000
SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	9,887,909	9,994,373

bilan au 31 décembre

	1969 \$	1968 \$
Actif		
Obligations		
Canada et provinces	1,601,831	1,219,369
Corporations municipales et scolaires	1,123,508	1,250,688
Services publics	74,028	114,032
Autres corporations	913,328	934,152
	<u>3,712,695</u>	<u>3,518,241</u>
Actions privilégiées et ordinaires	1,818,172	1,584,391
Prêts hypothécaires	4,662,647	5,105,382
Total des placements	<u>10,193,514</u>	<u>10,208,014</u>
Encaisse	126,976	189,706
Intérêts courus et échus sur placements	88,233	108,011
Cotisations à percevoir	93	168
	<u>10,408,816</u>	<u>10,505,899</u>
Passif		
Capital	9,887,909	9,994,373
Réserve spéciale sur placements	511,222	500,000
Rentes non réclamées	6,276	7,926
Cotisations payées d'avance	2,803	3,600
Autre passif	606	
	<u>10,408,816</u>	<u>10,505,899</u>

Signé au nom du Conseil d'Administration
Marcellin Tremblay, Lorne C. Webster, administrateurs

rapport des vérificateurs

Montréal, ce 10 février 1970

Nous avons examiné le bilan de Les Prévoyants du Canada "Fonds de Pension" au 31 décembre 1969 et l'état du compte capital pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des méthodes comptables et tels sondages des livres et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

La valeur aux livres des placements est conforme à la base d'évaluation autorisée par le surintendant des assurances de la province de Québec.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du fonds au 31 décembre 1969 ainsi que ses résultats d'exploitation pour l'année terminée à cette date, conformément aux usages comptables particuliers aux lois de l'assurance de la province de Québec, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

McDonald, Currie & Cie
Comptables agréés

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés

assurance générale

Direction

Marcellin Tremblay
Président

Adrien Tremblay
Vice-Président et Trésorier

Roger Brisson, L.S.C.
Directeur général

Jean Bard
Directeur Général adjoint (Planning)

Jean-Pierre Bastien, B.Comm., F.I.A.C.
Directeur Général adjoint (Agences)

Jean-Marie Bernier
Directeur Général adjoint (Underwriting)

Marcel Hainault
Directeur Général adjoint (Réassurance)

Gérard McCann
Directeur Général adjoint (Sinistres)

Raymond Viger, L.S.C.
Directeur Général adjoint, Contrôleur

Claude Beauvais, LL.L.
Secrétaire et Conseiller juridique

Gilles F. Arcand, A.I.A.C.
Directeur, Service de l'Assurance des Biens

Jean Barbeau
Directeur, Service des Comptes recevables

Ulric Belzil
Directeur,
Service du Traitement des Données

Bernard Caplette
Directeur, Service de l'Assurance-Automobile

Marcel Carpentier, A.I.A.C.
Gérant (succursale de Québec)

Léo Dubreuil
Directeur, Service d'Analyse
et de Programmation

Yves Duranleau
Directeur, Service de l'Assurance-Accidents

Conrad Hamel
Directeur, Service de la Comptabilité

Guy Huard, C.R.I.
Directeur, Service du Personnel

Gaëtan Morin, B.Comm., M.B.A.
Directeur, Service du Marketing

Faits saillants — 1969

Primes souscrites	\$ 22,256,891
Actif	\$ 19,557,471
Revenu net	\$ 422,203
Capital et surplus	\$ 4,160,186

commentaires du directeur général sur les opérations

ROGER BRISSON

L'année 1969 aura été pour Les Prévoyants du Canada, Assurance Générale une autre année de progrès.

Augmentation des affaires :

Les primes souscrites par nos courtiers se sont totalisées à \$22,256,000 pour l'ensemble des branches d'assurance transigées par la compagnie. Cela représente une augmentation de 18.3% sur l'année précédente. Cette croissance rapide reflète bien la popularité de notre entreprise au sein de la communauté québécoise.

Bien que la compagnie ait augmenté sa rétention en 1969, le volume des nouvelles affaires souscrites a été tel que les primes cédées aux réassureurs montrent une augmentation substantielle sur l'année précédente. Toutefois, les primes nettes atteignent \$14,530,000 et, après avoir pourvu à l'ajustement de la réserve pour primes non acquises, le chiffre des primes nettes acquises applicable aux opérations de l'année 1969 s'élève à \$13,418,000, soit 14.3% de plus qu'en 1968.

Rapport réclamations-primes :

Le coût net des réclamations et des frais d'enquêtes s'établit à \$8,887,000, ce qui représente 66.2% des primes nettes acquises en 1969. Le rapport réclamations-primes s'est donc déprécié de 6.5% comparative-ment à l'année précédente. C'est notre branche d'assurance automobile qui en a été la cause. Faut-il s'en étonner lorsque l'on constate que le coût de l'assurance automobile n'a augmenté que de 10% au cours des quatre dernières années, alors que durant cette même période, en plus de connaître une fréquence d'accidents plus grande, le coût de remplacement d'un garde-boue a augmenté de 37%, les salaires en général sont de 30% plus élevés, le prix des services médicaux a augmenté de 23% et les indemnités accordées par nos cours de justice sont de plus en plus élevées! La période d'inflation que nous traversons est responsable dans une certaine mesure des résultats moins intéressants que l'industrie de l'assurance aura connus en 1969, le niveau des primes n'ayant pas été ajusté à la hausse généralisée du coût des sinistres.



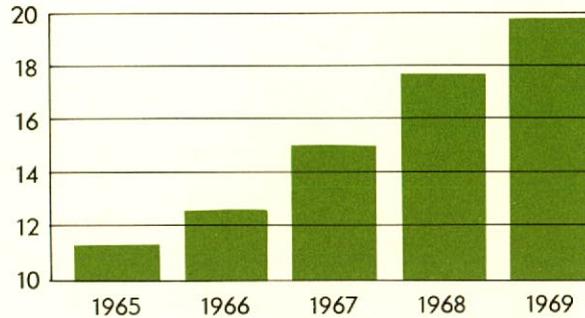
Excédent des Revenus sur les dépenses :

Les opérations d'assurance proprement dite se sont donc soldées par une perte technique en 1969. Tenant compte des revenus de placements, qui sont de l'ordre de \$743,000, l'excédent des revenus sur les dépenses s'est élevé à \$545,200. Une somme de \$123,000 ayant été réservée pour pourvoir au paiement de l'impôt sur le revenu, le profit net s'établit à \$422,203 et a été transféré au compte de surplus.

Dividendes, Capital et Surplus :

Au cours de l'année 1969, la compagnie a payé la somme de \$148,750 en dividendes à ses actionnaires, soit 42½¢ par action comparative-ment à 20¢ par action les années précédentes. Après le paiement de ce dividende et la régularisation de certains actifs non admis pour un montant de \$38,500, le compte de surplus s'est accru de \$234,800 et s'élève à \$2,410,100 au 31 décembre 1969. Le capital-actions souscrit et payé de \$1,750,000 ajouté à ce surplus donne un total de \$4,160,000. Une telle somme, en sus des réserves pour primes non acquises et pour réclamations en voie de règlement constitue une bonne protection additionnelle pour les assurés.

Actif en millions \$



Croissance de l'actif :

L'actif de la compagnie s'est accru de 11.7% au cours de l'année pour atteindre la somme de \$19,557,000 au 31 décembre 1969. Ces avoirs sont investis conformément à la Loi des Assurances du Québec, dans les proportions suivantes : 34% en obligations du Canada et des provinces, 43% en autres obligations diverses, 13.5% en actions, 5.5% en dépôts garantis (banque) et 4% en prêts hypothécaires.

La Personnelle, Compagnie d'Assurance

La Personnelle, dont le détail des opérations apparaît aux pages suivantes, a également connu des résultats intéressants en 1969.

Son chiffre d'affaires, qui provient des représentants de notre compagnie d'assurance-vie et de la réassurance assumée

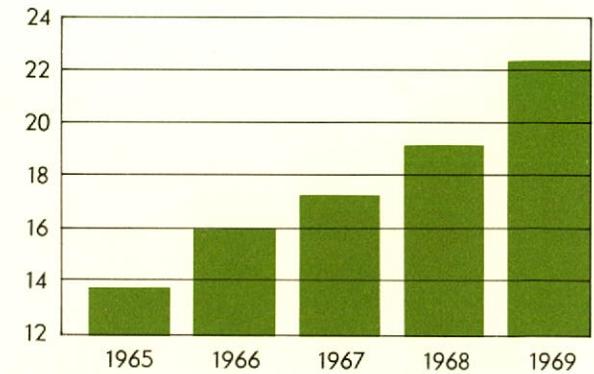
des Prévoyants du Canada Assurance Générale, est passé de \$1,077,000 en 1968 à \$2,098,400 cette année. Les résultats ont été profitables. Le revenu net de l'année s'élevant à \$127,200 a été transféré au compte de surplus qui atteint maintenant la somme de \$244,300.

Résultats consolidés :

La Personnelle étant une filiale dont le capital est maintenant détenu à 100% par Les Prévoyants du Canada Assurance Générale, nous avons l'intention de publier à l'avenir des états financiers consolidés. Il est intéressant, croyons-nous, de mentionner quelques chiffres établis sur cette base pour l'année 1969.

A l'état du revenu consolidé, les primes souscrites s'élèvent à \$22,452,800, alors que

Primes souscrites brutes en millions \$



les primes nettes acquises s'établissent à \$14,800,000. L'excédent des revenus sur les dépenses de l'année est de \$672,400, alors que le profit net de l'année après impôt sur le revenu, est de \$549,400.

Le bilan consolidé montre un actif admis de \$20,918,200, alors que le capital et surplus se totalise à \$4,228,700.

Ces résultats intéressants ont été rendus possibles, d'une part, par l'excellent appui que nos courtiers nous ont donné et, d'autre part, par le travail efficace de notre personnel. Tous méritent nos plus sincères remerciements pour cette merveilleuse collaboration qui nous permet de bien servir un nombre toujours plus grand d'assurés.

sommaire des opérations

état du surplus au 31 décembre

	1969 \$	1968 \$
Primes souscrites	22,256,891	18,814,068
Cession aux réassureurs	7,726,822	5,954,073
Primes nettes	14,530,069	12,859,995
Variation de la réserve pour primes non acquises	1,111,633	1,116,960
Primes nettes acquises	13,418,436	11,743,035
Réclamations et frais d'enquêtes, net	8,887,378	7,010,805
Frais d'administration	4,729,238	4,140,340
	13,616,616	11,151,145
Profit (perte) d'exploitation	(198,180)	591,890
Revenus de placements et autres	743,383	685,649
Revenu avant impôts sur le revenu	545,203	1,277,539
Provision pour impôts sur le revenu	123,000	530,000
Revenu net de l'année	422,203	747,539

	1969 \$	1968 \$
Solde au début de l'année	2,175,324	1,364,803
Ajouter		
Revenu net de l'année	422,203	747,539
Régularisation d'actifs non admis	(38,591)	132,982
	2,558,936	2,245,324
Déduire		
Dividendes aux actionnaires	148,750	70,000
Solde à la fin de l'année	2,410,186	2,175,324

bilan au 31 décembre

	1969 \$	1968 \$
Actif		
Obligations	11,261,678	11,184,294
Dépôts garantis	750,000	
Actions	1,969,871	1,809,105
Prêts hypothécaires	569,380	571,338
Immeubles au coût moins amortissement	268,924	310,460
Prêts sur nantissements	62,587	66,853
Encaisse	258,126	269,544
Intérêts courus et dividendes à recevoir	200,954	217,350
Dû par les agents	2,945,380	2,324,755
Primes à recevoir	631,209	452,124
Dû par les compagnies de réassurance	89,647	221,393
Dû par les compagnies réassurées	6,307	
Versements excédentaires d'impôts	407,360	
Autres actifs	136,048	71,249
Total de l'actif admis	<u>19,557,471</u>	<u>17,498,465</u>

Signé au nom du Conseil d'Administration
Marcellin Tremblay, Lorne C. Webster, administrateurs

rapport des vérificateurs aux actionnaires

Passif	1969 \$	1968 \$
Réserve pour primes non acquises	6,406,185	5,294,552
Réserve pour réclamations en voie de règlement	8,157,880	7,208,174
Dû aux compagnies réassurées		37,321
Comptes à payer	606,263	401,255
Dépôts des réassureurs non licenciés	226,957	229,409
Impôts sur le revenu		402,430
Total du passif	<u>15,397,285</u>	<u>13,573,141</u>

PART DES ACTIONNAIRES

Capital-actions (note)

Autorisé

1,000,000 actions d'une valeur nominale de \$5 chacune

Émis et payé

350,000 actions

Surplus

	1,750,000	1,750,000
	<u>2,410,186</u>	<u>2,175,324</u>
	<u>4,160,186</u>	<u>3,925,324</u>
	<u>19,557,471</u>	<u>17,498,465</u>

Nous avons examiné le bilan de Les Prévoyants du Canada — Assurance Générale au 31 décembre 1969 et les états de revenu et du surplus pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des méthodes comptables et tels sondages des livres et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

La valeur aux livres des placements est conforme à la base autorisée par le surintendant des assurances de la province de Québec.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1969 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'année terminée à cette date, conformément aux usages comptables particuliers aux lois de l'assurance de la province de Québec, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

McDonald, Currie & Cie
Comptables agréés

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés

Montréal, ce 9 février 1970

NOTE: En date du 14 mai 1969, la compagnie obtenait des lettres patentes supplémentaires décrétant le fractionnement d'une ancienne action pour vingt nouvelles actions.

la personnelle, compagnie d'assurance

sommaire des opérations

	1969 \$	1968 \$
Primes souscrites	2,098,468	1,077,097
Cession aux réassureurs	383,319	316,396
Primes nettes	1,715,149	760,701
Variation de la réserve pour primes non acquises	333,435	94,271
Primes nettes acquises	1,381,714	666,430
Dépenses		
Réclamations et frais d'enquêtes, net	921,659	416,442
Frais d'administration	420,022	197,438
	1,341,681	613,880
Profit d'exploitation	40,033	52,550
Revenus de placements et autres	87,206	36,025
Revenu net de l'année	127,239	88,575

état du surplus au 31 décembre

	1969 \$	1968 \$
Solde au début de l'année	98,081	18,829
Ajouter		
Revenu net de l'année	127,239	88,575
Régularisation des actifs non admis	19,011	(9,323)
Solde à la fin de l'année	244,331	98,081

bilan au 31 décembre

	1969 \$	1968 \$
Actif		
Obligations	1,309,517	825,370
Dépôts garantis	100,000	
Prêts sur nantissements	2,221	2,681
Encaisse	288,955	97,511
Intérêts courus à recevoir	22,451	12,486
Primes à recevoir	113,769	77,401
Dû par les compagnies de réassurance		40,950
Dû par les compagnies réassurées	17,348	13,533
Autres actifs	30,944	12,250
Total de l'actif admis	<u>1,885,205</u>	<u>1,082,182</u>
Passif		
Réserve pour primes non acquises	651,907	318,472
Réserve pour réclamations en voie de règlement	617,664	328,009
Comptes à payer	39,494	15,617
Dépôts des réassureurs non licenciés	22,069	13,503
Dû aux compagnies de réassurance	1,240	
Total du passif	<u>1,332,374</u>	<u>675,601</u>
PART DES ACTIONNAIRES		
Capital-actions		
Autorisé		
5,000 actions d'une valeur nominale de \$100 chacune		
Émis et payé	308,500	308,500
3,085 actions		
Surplus	244,331	98,081
	<u>552,831</u>	<u>406,581</u>
	<u>1,885,205</u>	<u>1,082,182</u>

Signé pour le Conseil d'Administration
Marcellin Tremblay, Lorne C. Webster, administrateurs

rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons examiné le bilan de La Personnelle, Compagnie d'Assurance au 31 décembre 1969 et les états de revenu et du surplus pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des méthodes comptables et tels sondages des livres et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

La valeur aux livres des placements est conforme à la base autorisée par le surintendant des assurances de la province de Québec.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1969 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'année terminée à cette date, conformément aux usages comptables particuliers aux lois de l'assurance de la province de Québec, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

McDonald, Currie & Cie
Comptables agréés

Samson, Bélair, Côté, Lacroix
et Associés
Comptables agréés

Montréal, ce 9 février 1970

les prévoyants du canada - assurance-vie

RÉGION DE MONTRÉAL

Montréal-Maisonneuve

M. Paul Meunier, M.Sc.C., gérant
360, rue St-Jacques, suite 700
Montréal 126, Qué.

Montréal-Bourassa

M. Léo Boucher, C.L.U., gérant
340 ouest, boul. Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.

Montréal-Place Victoria

M. Réginald St-Germain, gérant
800, Place Victoria, suite 704
Montréal 115, Qué.

Agences

Roger Bisson & Associés Inc.
360, rue St-Jacques, suite 700
Montréal 126, Qué.

Kolatacz, Gravier & Associés Inc.
6268, chemin Côte-des-Neiges
Montréal 249, Qué.

SAGUENAY - LAC ST-JEAN

Chicoutimi

M. Rodolphe Bolduc, gérant
441 est, rue Racine
Chicoutimi, Qué.

RÉGION DE QUÉBEC

Québec-Métropolitain

M. Guy Lebrun, gérant
915 ouest, boul. St-Cyrille, suite 202
Québec 6, Qué.

Forces armées

M. Jacques-A. Hudon, gérant
785, De Salaberry, suite 300
Québec 4, Qué.

Assurance collective

M. Michel Pinard, conseiller
2700 est, boul. Laurier
Ste-Foy, Qué.

Agences

J.-Hervé Rouleau
2835, chemin Gomin
Ste-Foy, Qué.

R. Raymond & Associés Ltée
2835, chemin Gomin
Ste-Foy, Qué.

MAURICIE

Trois-Rivières

M. Jean-Guy Gamache, gérant
Édifice Place Royale, suite 902
1350, Place Royale (C.P. 244)
Trois-Rivières, Qué.

CANTONS DE L'EST

Sherbrooke

M. Jacques Larocque, C.L.U., gérant
Édifice H.M. Morin, suite 350
2727 ouest, rue King (C.P. 546)
Sherbrooke, Qué.

BAS ST-LAURENT

Rivière-du-Loup

M. Zoël Raymond, gérant
6, rue de la Cour
Rivière-du-Loup, Qué.

NORD DU QUÉBEC

Agences

M. Ghislain-C. Guimond
961, rue Larivière (C.P. 517)
Rouyn, Qué.

ONTARIO

Ottawa

M. René Pigeon, gérant
353, rue Dalhousie, suite 201
Ottawa, Ont.

Agences

M. Henri-J. DeGuire
1734, Sun Valley Drive
Windsor 10, Ont.

M. Jean-Paul Picard
1032, boul. Lasalle (C.P. 542)
Sudbury, Ont.

les prévoyants du canada - assurance générale

BUREAUX RÉGIONAUX

Montréal

5703 est, rue Sherbrooke, Montréal

Sinistres : Bernard Wiseman, gérant

Siège Social : 801 est, rue Sherbrooke,
Montréal

Agences : Claude Langevin, F.I.A.C.
Laurent Daoust
Réjean Legault
représentants

Rive-Sud

Édifice Soucie, 2 boulevard Desaulniers,
suite 306, St-Lambert

Sinistres : Georges Verville, gérant

Agences : Réal Ste-Merie
représentant

Québec

Édifice de la Place Laurier,
2700 est, boulevard Laurier, Ste-Foy

Sinistres : Robert Grenier, gérant

Agences : Jean-Claude Lavoie, A.I.A.C.
Jacques Bourassa
représentants

Rimouski

41, rue de l'Évêché, suite 202, Rimouski

Sinistres : J.-Médard d'Astous, gérant

Agences : Paul-E. Morin, représentant

Chicoutimi

441 est, rue Racine, Chicoutimi

Sinistres : J.-Gérard Tremblay, gérant

Agences : Éric Jacques, représentant

Sherbrooke

2727 ouest, rue King, Suite 365, Sherbrooke

Sinistres : André Tremblay, gérant

Agences : Denis Cardinal,
représentant

St-Hyacinthe

1626, Des Cascades, St-Hyacinthe

Sinistres : Paul-E. Tessier, gérant

Trois-Rivières

Place Royale, 1350, rue Royale,

Trois-Rivières

Sinistres : Jacques Gill, gérant

Agences : Jean-Paul Lapointe, A.I.A.C.,
représentant

Rouyn

155, rue Dallaire, Rouyn

Sinistres : Raymond Brooks, gérant

Agences : André Masson, représentant

AGENT DE RÉCLAMATIONS — RÉSIDENT

Charny

Gatineau

Haute Rive

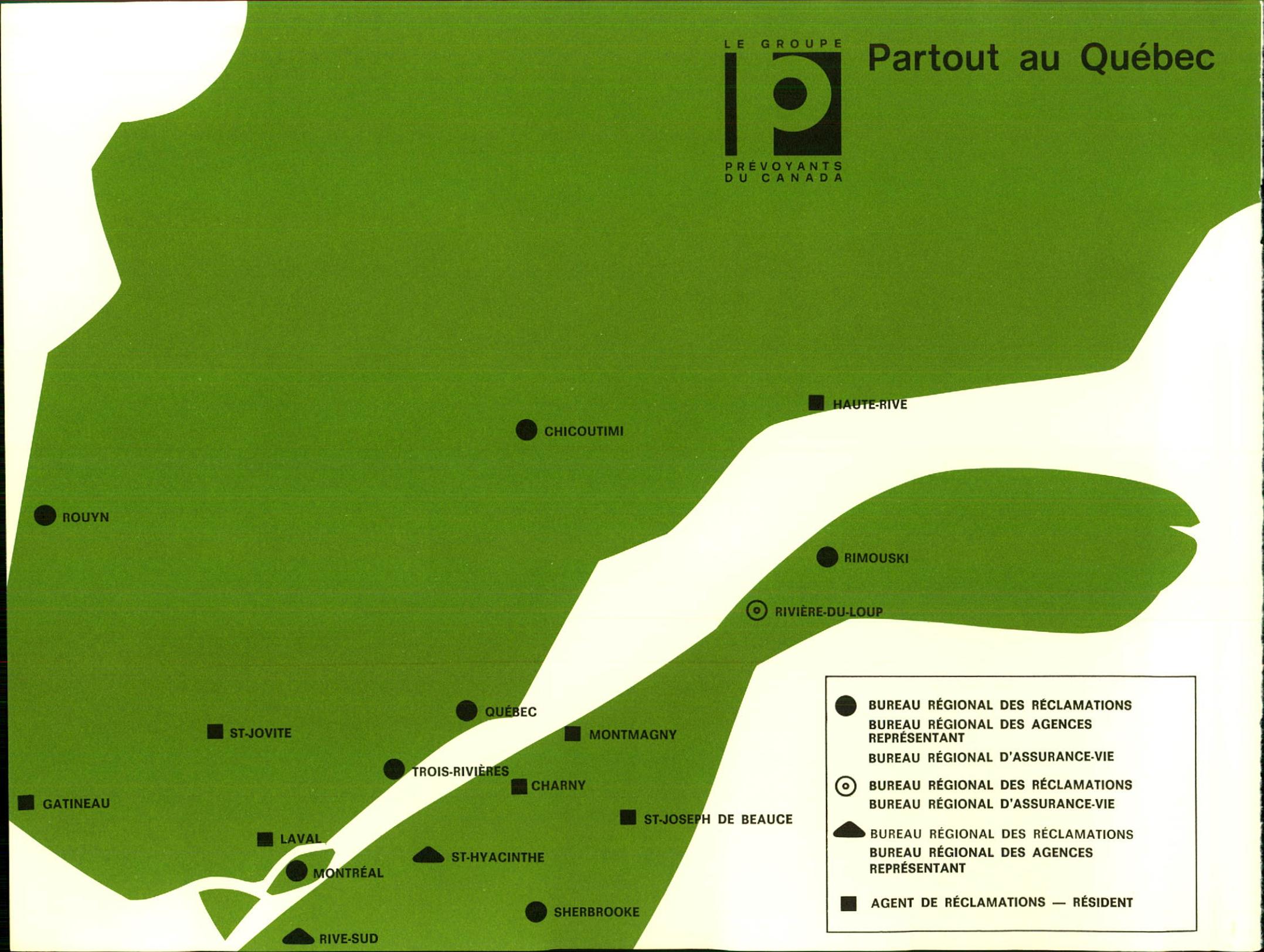
Laval

Montmagny

Rivière-du-Loup

St-Joseph de Beauce

St-Jovite



- BUREAU RÉGIONAL DES RÉCLAMATIONS
BUREAU RÉGIONAL DES AGENCES
REPRÉSENTANT
BUREAU RÉGIONAL D'ASSURANCE-VIE
- ⊙ BUREAU RÉGIONAL DES RÉCLAMATIONS
BUREAU RÉGIONAL D'ASSURANCE-VIE
- ▲ BUREAU RÉGIONAL DES RÉCLAMATIONS
BUREAU RÉGIONAL DES AGENCES
REPRÉSENTANT
- AGENT DE RÉCLAMATIONS — RÉSIDENT

